

La Petite Tunisie

Le Français SOCIALE La Tunisie Socialiste

Publications 1^{re} page 5 fr. la ligne; 2^e page : 3 fr. la ligne Abonnements et annonces payables d'avance Rédacteur en chef: Emile LACROIX Abonnements Tunisie-Constantine : 12 fr. par an France 15 — Etranger 20 fr. par an

Pour remplir les caisses du trésor Il faut prendre l'argent où c'est possible

Si nous sommes d'accord avec le camarade Pellegrin quand il demande de cesser cette habitude de préparer notre budget à Paris, nous nous séparons nettement de lui quand il parle de surcharger le contribuable tunisien.

Dans la Métropole le taux de l'impôt serait, dit-il, de 1.500 francs par tête d'habitant alors qu'ici il atteint à peine 250 francs, ce qui est déjà joli selon nous.

Et Pellegrin pense que nous pourrions aisément payer 750 francs d'impôts ! Nous ne voyons pas très bien le guenillard du bled, pour nous servir de l'expression heureuse, mise à la mode par M. Aly Bouhageb, d'abord dans la « Voix du Tunisien » et puis continuée dans l'« Action Tunisienne ».

Ce guenillard qui a de la peine à vivre et qui voudrait-il faire un effort semblable pour garnir les coffres du Gouvernement ? Nous ne le pensons pas, pas plus que le Résident Général ou le Directeur général des Finances car si la chose était possible on pense bien qu'elle serait vivement appliquée par ces temps de détresse du trésor.

Pour remplir les caisses de S. M. Beylik, il y a d'autres moyens dont le premier est de prendre l'argent là où il se trouve et où il peut être aisément pris sans faire crier personne.

D'abord, sur l'essence des autos qui n'est pas assez taxée malgré le relèvement proposé au Grand Conseil.

Ce n'est pas 4.000.000 de francs que devrait rapporter l'impôt sur l'essence seulement, mais trente millions de francs à unifier la taxe dans toute l'Afrique française du Nord : Algérie, Maroc et Tunisie.

Admirez un peu dans « Terre d'Afrique » les immeubles que fait construire cette Shell tant à Alger qu'à Tunis et certainement dans les autres grands centres de l'Algérie et, peut-être, du Maroc.

Et vous vous poserez certainement cette question : Faut-il que cette société griffe de l'argent pour se payer des immeubles de cette importance avec sept étages, des ascenseurs et tout le confort moderne pour le seul usage de ses services administratifs ?

adresse ou parce qu'ils sont pressés d'arriver filent à des vitesses quelque peu exagérées et risquent souvent l'accident qui n'est évité que par miracle.

Pour nous résumer : relevons la taxe de l'essence comme en Algérie et au Maroc; établissons une taxe sur les bicyclettes avec obligation de la plaque d'identité et d'un numéro d'ordre et, pour les motocyclettes qui, elles, possèdent la plaque d'identité, frappons-les d'une taxe assez élevée avec obligation pour son propriétaire de contracter une assurance tout comme celui de l'auto pour les risques qu'ils font courir.

Et ce sera justice.

J. S. P. BULLETIN

Les démarches de la délégation tunisienne à Paris

A quoi aboutiront-elles ? Nous le saurons bientôt, mais en attendant rappelons que lorsqu'il fut question d'envoyer à Paris une délégation mixte, mi-partie de nos compatriotes et mi-partie de tunisiens, pour entretenir le président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, de la situation particulièrement pénible dans laquelle se débattait la Tunisie et des moyens d'y remédier, notre bon confrère R. de la Porte dans sa très intéressante « Tunisie Française » émit quelques idées qui nous frappèrent.

Il fallait, disait-il, s'entendre préalablement avec le Résident Général, qui était déjà en Savoie, pour les démarches à entreprendre, car sa présence était indispensable.

Connaissant en partie les motifs de l'envoi de cette délégation, nous nous élevâmes contre cette idée car on allait de gaieté de cœur placer le Résident dans une situation assez difficile dont tout le poids retomberait sur ses épaules si la délégation obtenait satisfaction.

Et nous lui citâmes un cas personnel qui prouvait que la présence de M. Manceron aux côtés de la délégation n'était pas forcément nécessaire pour être reçue par le président du Conseil.

Notre confrère répondit que le cas n'était pas le même, que les questions devaient être débattues devant le président du Conseil en présence du Résident Général qui avait voix au chapitre.

Possible, mais c'était le placer, malgré lui, entre le marteau et l'enclume si la démarche principale de la suppression du tiers tunisien était acceptée.

Les obligations du président du Conseil empêchèrent pendant un certain temps M. Herriot de recevoir en personne, la délégation tunisienne; quant à celle de nos compatriotes, à part M. Gounot, il y avait longtemps qu'elle avait regagné Tunis.

Puis M. Manceron ne pouvant s'éterniser à Paris, reprit, lui aussi, le chemin de Tunis en laissant à la délégation tunisienne manœuvrer comme elle l'entendrait, à vrai dire sans grande confiance dans ses résultats.

Celle-ci s'aboucha alors avec le citoyen-député Moutet, qui se mit à son entière disposition. Celui-ci, qui est un ami personnel de M. Herriot, qui a été longtemps député du Rhône avant d'être celui de Romans ou de la 2^e circonscription de Valence, n'eût aucune peine pour faire recevoir la délégation par M. Herriot, qui put pendant près d'une heure l'entretenir des desiderata de la population tunisienne.

Le président a promis d'étudier lui-même les questions posées et d'y donner, si possible, la suite qu'elle comporte dans le plus bref délai.

Et la délégation a décidé d'attendre la réponse.

Faisons comme elle. Attendons.

Paul LUX.

A propos de l'interview de M. Manceron

Un de nos lecteurs, qui a l'entendement peut-être un peu difficile, nous demande de quelle façon le Gouvernement sortira des griffes des usuriers les guenillards si les premiers servis n'acquiescent pas les dettes qu'ils ont contractées à la Caisse Foncière ?

et que la situation ira en s'aggravant de jour en jour. Il y aurait peut-être d'autres moyens que d'attendre un argent qui ne viendra pas de longtemps.

Comme nous ne sommes pas chargés de nous casser les méninges pour d'autres, que ceux-là cherchent et trouvent sans attendre des mois car le temps presse.

L. de P.

Au pays des mirages ou les 100 millions d'impôts

Nous avons fait part, d'après un de nos amis sur le point de quitter la Tunisie, que le prochain budget nous vaudrait, disait-il, 100 millions d'impôts indirects nouveaux !

D'après le projet de budget soumis au Grand Conseil il n'y aurait qu'une dizaine de millions à trouver.

Mais, nous répond notre ami, on table sur des prévisions qui ne se réaliseront pas et alors il faudra les trouver quelque part et pour ne pas faire crier le contribuable on relèvera le taux des impôts de consommation et le tour sera joué.

Nous avouons, en toute franchise, que nous n'acceptons pas ce raisonnement pour argent comptant et l'avenir dira qui de nous deux a raison.

A la Compagnie Fermière des Chemins de Fer Tunisiens

Contrairement à ce qui nous avait été annoncé, l'honorable M. Collin, ingénieur en chef-délégué du Conseil d'Administration de la C. F. T. à Paris est toujours en Tunisie.

Nous lui adressons un peu tardivement nos meilleurs souhaits de bon séjour.

M. Collin serait venu pour installer M. Durandau, le futur directeur de la Compagnie qui prendra possession de son haut poste le 1^{er} janvier prochain et pour traiter d'autres questions qui auraient ému fortement le personnel qui a lancé un appel aux camarades qui contient quelques erreurs que nous ne nous attardons pas à réfuter et des demandes qui relèvent non de la Compagnie, qui n'en peut mais, mais du Gouvernement.

Voici cet appel :

COMITE D'INITIATIVE DE DEFENSE DES CHEMINOTS « CAMARADES.

« Par suite des mesures prises par les compagnies à votre encontre (licenciements, réduction des salaires ou primes, violation des 8 heures) votre situation s'aggrave tous les jours. Gouvernement et compagnies veulent dans un bref délai réduire vos traitements déjà insuffisants. L'iniquité monstrueuse de deux statuts (un pour le personnel commissionné, l'autre pour les embrigadés) subsiste toujours. La compression du petit personnel s'accroît tous les jours.

« Devant cette situation, qu'ont fait les Chefs confédérés ? La réponse est donnée par le grand nombre de syndiqués avant quitté l'organisation confédérée ou qui ne paient plus leurs cotisations parce que les Chefs ont laissé tomber leurs revendications.

« Le Comité d'initiative appelle tous les cheminots sans distinction de tendances ou inorganisés à se rassembler dans son sein pour l'action à mener sur le programme revendicatif suivant :

« 1^o Reconnaissance du droit syndical; « 2^o A travail égal salaire égal (seul statut, mêmes salaires, mêmes indemnités : 33 pour cent, de résidence, pour charges de famille, etc.); « 3^o Contre toute réduction des salaires de base; « 4^o Respect de la journée de 8 heures. Abolition du décret Peytral. Maximum de 12 heures d'amplitude et journée de 7 heures sans réduction des salaires; « 5^o Réduction du taux des loyers, assurances entièrement à la charge des Compagnies; « 6^o 30 jours de congé par an et passage gratuit sur les Compagnies de navigation quelle que soit la note de mérite; « 7^o Suppression des repos consécutifs hors de la résidence pour les agents des services roulants; « 8^o Prime de travail pour le personnel du service Matériel et Traction ne faisant pas double emploi avec la prime de rendement. Suppression de tout travail aux pièces;

« 9^o Bonifications coloniales des retraites comme pour les fonctionnaires; « 10^o Réintégration des agents licenciés; « 11^o Facilités de circulation égales pour tous et octroi d'une carte de circulation.

« Pour les revendications de chaque service, en plus des revendications générales, des Comités d'ateliers, de gare, de dépôts, service voie, services roulants doivent les établir et appeler ensuite tous les cheminots à l'action pour les faire aboutir.

« Camarades cheminots tunisiens, ce n'est que par votre rassemblement en masse au sein du Comité d'initiative que vous parviendrez à vous défendre et à faire reculer les Compagnies. »

Alger-Tunis direct

La liaison directe par voie ferrée d'Alger à Tunis devrait passer par Constantine — qu'on laisse actuellement à 17 kilomètres, en bifurquant à Kroubs — Saint-Charles, Bône, La Calle, Tabarka, Mateur, Djedéida, Tunis. C'est le trajet idéal.

Or les délégations financières viennent d'un trait de plume, parce que l'exploitation trop trop onéreuse et déficitaire, de supprimer les deux lignes Saint-Charles-Bône et Bône-La Calle.

Adieu donc la belle et bonne ligne qui aurait raccourci le trajet et permis des vitesses que la ligne actuelle par Guelma, Duvivier, Souk-Ahras et Ghardimaou ne permet pas.

Malgré toute la sympathie que nous avons pour Souk-Ahras et des nombreux amis que nous y comptons nous aurions voulu voir créer le raccordement La Calle-Tabarka et la transformation en voie normale des lignes à voie étroite de Saint-Charles à Bône-La Calle.

Ne désespérons pas tout de même, car un jour viendra où la nécessité de cette ligne, apparaîtra aux yeux de tous, l'Algérie ayant besoin d'avoir des relations plus directes avec Bizerte, grand port de guerre, que par Ghardimaou et Djedéida.

La sauvegarde des mines de France et d'Algérie

UN EXPOSÉ DE M. MORINAUD

Devant la Commission des Mines, notre ami, M. Morinaud, a exposé la situation dans laquelle se trouvent, du fait de la crise les mines métalliques de France et d'Algérie.

Et de la Tunisie. — (N. D. L. R.)

Sur sa proposition, la Commission a décidé de demander au Ministre des Travaux publics de hâter le dépôt du projet de loi instituant, en vue de sauvegarder l'existence de ces industries, une caisse de compensation ainsi que l'a prévu la Commission de l'Economie Nationale qui examina à l'instigation du Gouvernement la situation de ces mines.

Il faut tordre le cou à la Vie chère

proclame le « Républicain de Constantine »

Oui, mais qui s'en occupe ici quand on voit les prix pratiqués par les djerbiens fortement majorés sur ceux de certaines épiceries de la ville, le pain vendu 1 fr. 95 les 700 à 725 grammes qu'il s'agit de la qualité dite viennoise ou française, le lait 3 francs le litre, le café grillé 16 francs le kilo alors qu'il est vendu 10 francs au Maroc, etc., etc.

Tordons donc le cou à la vie chère et la population pourra mieux supporter ce temps de crise qui oblige les patrons à baisser fortement les salaires de leurs employés pour ne pas faire la culbute au tribunal de commerce.

LE LIVRE D'OR DE LA TUNISIE est un livre parfait qui complète très bien le dictionnaire de l'ami Paul Lambert, et doit se trouver dans toutes les bibliothèques. Achetez-le et vous ne regretterez pas l'argent dépensé. Lisez Excelsior et Dimanche Illustré avec ses inénarrables Bicot, Zig et Puce et Alfred le pingouin.

Echos et Nouvelles

S. A. LE BEY A HAMMAM-LIF S. A. le Bey, accompagnée des princes, des ministres, des généraux et des dignitaires de la Cour est arrivée dimanche matin à Hammam-el-Lif où elle a été reçue par la Municipalité et toutes les autorités de la commune.

Après que le vice-président délégué de la Municipalité lui eût souhaité la bienvenue, le cortège se mit en marche vers le palais, par l'avenue de la Gare, gentiment payoisée. Malheureusement une pluie assez forte s'est mise à tomber à ce moment ce qui a gâché un peu la réception.

L'après-midi une éclaircie a permis la fantasia et quelques jeux qui ont divertis les spectateurs et S. A. elle-même.

Le soir les illuminations et les feux de bengale ont égayé le public toujours friand de ces spectacles.

« CANDIDE » RÉCIDIVE CONTRE M. MANCERON « Candide », le journal de M. de Carbuccia, concurrent heureux sur M. Landry-aux élections législatives dernières dans l'île de Beauté récidive en annonçant le départ prochain de M. Manceron, qui serait remplacé, non par M. Chiappe, son beau-père, croyons-nous, mais par M. Bonnefoy-Sibour, dont il a été si souvent question ou par M. Bénédetti, l'actuel préfet-des Alpes Maritimes.

Il est de fait que si l'élection de M. de Carbuccia est valisée celui-ci aura une influence plus grande qu'avec son journal qui cependant jouit d'une certaine autorité dans les milieux politiques et parlementaires.

A LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL GENERAL DE CONSTANTINE

C'est avec un très vif plaisir que nous avons appris l'élection, à mains levées, comme président du Conseil général de Constantine, de notre excellent ami M. Léon Deyron, maire et conseiller général de Souk-Ahras.

Ses collègues ont tenu, par cette élection, à lui manifester toute leur amicale sympathie pour sa loyale attitude au cours de la dernière élection législative où il s'est effacé devant M. Serda, lui, le candidat désigné depuis longtemps pour recueillir la succession de M. Gaston Thomson.

AU GRAND CONSEIL

Au moment du tirage nous apprenons avec plaisir l'élection à la vice-présidence de notre vieil ami, M. Antoine Gaudiani, de MM. Ventre, vice-président suppléant, Boissée, secrétaire, et Diacono, secrétaire suppléant, pour la section française.

Préalablement, à la nomination du bureau, M. Manceron avait lu un très long discours dont certaines parties très intéressantes.

A la section tunisienne, en l'absence de M. Bonzon, c'est M. Thierry, directeur général de l'Intérieur qui préside et s'acquitte fort bien de sa mission. Il fait procéder à l'élection du bureau qui est ainsi composé :

1^{er} vice-président, M. Chenik; 2^e vice-président, M. Mohamed ben Romdane; 1^{er} secrétaire, l'aimable M. Eugène Bessis; 2^e secrétaire, M. Tewfik Findri.

A LA COUR BEYLICALE

A l'occasion de son installation au Palais d'Hammam-Lif, S. A. le Bey a été élevé au grade d'Amir Alaï (colonel), notre ami M. Mohamed Torki, chef de bureau à la section d'Etat et chargé actuellement de l'intérim du Protocole.

Le même grade a été également octroyé à M. Laziz Lakhoua, avec la rosette du Nichan Iftikhar.

Nos sincères félicitations.

LA CONFERENCE INTERNATIONALE DE TELEGRAPHIE

La Conférence Internationale de Télégraphie et de radiotélégraphie qui se tient à Madrid depuis près de deux mois va bientôt terminer ses travaux auxquels prend part M. Crouzet, l'aimable ingénieur, chef des services télégraphiques de la Régence, comme délégué de la Tunisie. Nous allons bientôt le revoir parmi nous et nous tâcherons, si c'est possible, d'avoir quelques renseignements sur cette conférence à laquelle assistaient, paraît-il, cinq à six délégués de toutes les nations du monde.

LES SYNDICATS SERAIENT RECONNUS

Notre confrère « Tunis Socialiste » nous annonce que les Syndicats seraient enfin reconnus.

Comme on se passait de la permission du Gouvernement pour les créer, cette reconnaissance met fin à une situation baroque qui n'avait que trop duré.

DANS LE NICHAN IFTIKHAR
Nous adressons nos vives félicitations à M. Barsotti, l'énergique conseiller municipal d'Hamman-el-Lif, qui vient de recevoir la cravate de commandeur du Nichan que S. A. le Bey a tenu à lui remettre lui-même.

EXPOSITION D'ESTAMPES GRAVURES, ETC.
chez J.-B. Bonici, libraire-papetier de Tuxte, 7, rue Amilear, Tunis, qui vous invite à voir du 21 novembre au 10 décembre 1932, son exposition des dernières éditions d'estampes, de gravures, livres de luxe, ainsi que des toiles reproduites des maîtres Corot, Lancret, Goya, Murillo.

L'EXPOSITION DES ARTS MENAGERS
Le secrétariat général de l'Exposition internationale des Arts Ménagers vient de faire paraître le troisième numéro de son bulletin officiel.
Cette publication, distribuée gratuitement, permet de se rendre compte de la diligente activité qu'apportent les organisateurs dans la préparation et la mise au point d'une manifestation, qui ne manquera pas d'avoir d'heureuses répercussions sur la vie économique de la Régence.

A SAINT-GERMAIN
Nous recevons d'un groupe d'habitants une protestation énergique contre l'allumage tardif des ampoules électriques dont plusieurs ne fonctionneraient pas et surtout contre l'état lamentable, les jours de pluie, de certaines rues ou avenues, dont celle du parc, et de beaucoup d'autres.

Pour l'électricité, il est facile de donner satisfaction aux réclamants, mais pour la réfection des rues macées floues. Alors, que les habitants des rues défoncées pataugent dans la boue en attendant l'été.

POUR REVALORISER LES OLEAGINEUX FRANÇAIS
L'amiral Lacaze a installé au siège de l'Institut Colonial Français, dont il est le Président, le Comité Central des Oleagineux et corps gras des Colonies Françaises.

Remerciant M. C.-J. Gignoux, ancien sous-secrétaire d'Etat à l'Economie Nationale, d'avoir bien voulu accepter la présidence de cet important organisme, il a félicité les membres de s'assigner une œuvre qui, par la complexité de ses données et par toutes les activités et les intérêts qu'elle englobe, a sa large part marquée dans notre effort de redressement national.

M. Gignoux a excellemment situé le problème auquel le Comité a résolu d'apporter une solution pratique conciliant tous les intérêts et plaçant la production française dans les meilleures conditions vis-à-vis de la concurrence mondiale.

Le Comité a ensuite ratifié la désignation des membres de son Comité-Directeur, et notamment les nominations de MM. Gignoux, président; Taudière, député; Tournan, sénateur; Giscard d'Estaing, Casteincau, Philippart, vice-présidents; C. Lejeune, rapporteur général; Jean Paillasson et Genles, secrétaires généraux.

Le rapporteur général a fait l'exposé synthétique des motifs qui ont nécessité, d'urgence, la création du Comité et des buts qu'il doit s'efforcer d'atteindre.

Un plan constructif sera l'objet des rapports répartis à six commissions présidées par M. Casteincau pour la production, M. Casteincau pour le commerce et l'exportation, M. Philippart pour la transformation et la consommation, M. Giscard d'Estaing pour le financement, M. le Gouverneur général Guyon pour la propagande, et enfin M. René They pour la Commission législative et douanière.

Ce plan aussitôt ratifié en séance plénière sera présenté au Parlement, afin qu'une solution législative puisse intervenir dans le plus bref délai.

Une belle victoire de nos camarades algériens

Sous ce titre la « Tribune des fonctionnaires et des retraités » dont la mission est de défendre les fonctionnaires envers et contre tous publie sous la signature de Marcel Giron l'article ci-après qui ouvre de larges horizons sur des économies possibles à réaliser en Tunisie mais dont nous ne voulons pas faire état car les premiers atteints seraient les fonctionnaires tunisiens pour ne pas dire indigènes.

Et comme ceux-ci ne jouissent pas de l'indemnité tunisienne ils seraient, eux, les plus à plaindre.

« Devant la réaction énergique de nos camarades, les Délégations financières abandonnent la suppression de l'indemnité de 8 pour cent.

« Nous avons signalé, dans la Tribune du 22 octobre, la décision prise par la Commission des délégations financières qui envisageait la suppression de l'indemnité de 8 pour cent accordée aux fonctionnaires algériens, INDEMNITE REMPLACANT L'INDEMNITE DE RESIDENCE, et cela en prévision d'une réduction des traitements métropolitains.

« Devant la menace d'une mesure aussi injustifiée, et aussi inique, la réaction de nos camarades a été immédiate et unanime.

me. Sa vigueur a déconcerté les viticulteurs, eux-mêmes, devant lesquels, pourtant, on s'était toujours incliné jusqu'à ce jour.

« Dès le 7 octobre, date de la proposition à la Commission des Finances des délégations, du comblement du déficit par la suppression des 48 millions d'indemnités aux fonctionnaires, demandée par le syndicat commercial, le Cartel confédéré des services publics se réunissait spontanément, décidait de se constituer en Comité permanent et adressait une première protestation contre la mesure envisagée.

« Au cours de nombreuses démarches auprès des Pouvoirs publics et des Délégations financières, nos camarades n'eurent pas de peine à démontrer l'attitude cynique des délégués colons qui ont organisé le pillage systématique du budget, qui osent réclamer 48 millions de réduction sur le dos des modestes fonctionnaires, mais qui paient seulement 10 millions d'impôts sur plus de 2 milliards de revenus que rapporte le vignoble algérien.

« Des meetings de protestation furent organisés dans tous les centres importants : Alger, Oran, Mostaganem, Sidi-Bel-Abbès, Mascara, Relizane, Tlemcen, etc... Partout, ces meetings ont obtenu un gros succès. Des milliers d'auditeurs ont manifesté leur mécontentement et ont crié leur indignation contre l'attitude scandaleuse des gros viticulteurs. Ils ont dénoncé la campagne mensongère du Syndicat commercial et se sont engagés, notamment, à soutenir la campagne des viticulteurs métropolitains et à fournir tous les éléments permettant de réduire à néant l'argumentation développée jusqu'à ce jour par les syndicats de défense des gros viticulteurs algériens.

« Devant l'énergie de la riposte et la force de la documentation, que nos camarades ont opposées à l'énormité des allégations avancées par les gros colons, les petits commerçants n'ont pas tardé à se désolidariser du syndicat commercial et les petits viticulteurs de la grosse viticulture.

« Dès lors, la partie était gagnée. Le gouverneur général, lui-même, resta neutre, et la commission des finances envisagea les possibilités d'équilibrer le budget sans toucher aux 8 pour cent.

« La décision fut prise le 25 octobre après une vive discussion aux Délégations financières.

« Après dix-huit jours de bataille, les « Délégués » qui, d'habitude, parlent en maîtres au Gouvernement général, étaient obligés de céder.

« Les colons étaient battus. Les fonctionnaires triomphaient.

« C'est une belle victoire dont nos camarades, appuyés par tous les travailleurs, peuvent être fiers et dont nous nous réjouissons sincèrement. Que tous soient félicités pour l'activité dont ils ont fait preuve.

« Mais le succès remporté par les fonctionnaires algériens dépasse le cadre de leurs revendications; il aura des répercussions profondes dont il est encore difficile de mesurer l'importance.

« Il est d'abord le prélude de la victoire des fonctionnaires métropolitains dans la lutte engagée pour la défense de leurs traitements, lutte qu'ils doivent mener avec la même énergie que leurs camarades d'Algérie.

« Il aura de plus une portée sociale considérable. Pour la première fois, en effet, le grand public algérien a été amené à s'intéresser au budget intérieur de la colonie. Toute la presse a publié les communiqués de nos camarades et les comptes-rendus détaillés des meetings.

« La population, ignorante jusqu'à ce

jour des agissements des colons millionnaires, a été étonnée de leur attitude dans ce conflit; elle a pris rapidement position en faveur de nos camarades. Les petits et moyens viticulteurs, eux-mêmes, esclaves des gros viticulteurs, ont compris leur erreur et se sont détachés des puissants féodaux viticoles. Ainsi le succès de nos camarades dépasse le cadre purement corporatif. C'est la victoire des travailleurs algériens, la première peut-être, sur la puissance formidable que constituent les Délégations financières composées en grande majorité de représentants des gros viticulteurs, exploitants des travailleurs et des indigènes, et fraudeurs de l'impôt.

« Ce ne sera certainement pas la dernière. »

Marcel GIRON.

KORBOUS

LA REINE DES STATIONS THERMALES DE L'AFRIQUE DU NORD LA REOUVERTURE

annuelle des hôtels, établissements, services publics divers a eu lieu le 5 novembre.

Renseignements : à Tunis, 5, avenue de Paris, 1^{er} étage (T. 16-45). — Locations, à Korbous, Hôtel, téléphone : 1; Exploitation, téléphone : 4.

Comptoir National d'Escompte de Paris
Société Anonyme au capital de 400 millions de Francs entièrement versés
Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)
Agence en Tunisie :
TUNIS — BEJA — BIZERTE — MATEUR — MONASTIR — Sfax — SOUSSE
Escompte et Recouvrements
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE
Location de compartiments de GOFFRES-FORTS — Dépôt de Golis —

PHARMACIE BLOCH
1, Avenue de France, et Rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1^{re} Classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supérieure d'Alger

ANIS BERGER
Claude Berger et Cie — Marseille
Aperitif Anisé
DEMANDEZ PARTOUT LES

apéritifs Licari

Pianos
ERARD, PLEYEL & HOFMANN
Les Trois marques mondiales
J. & A. Bembaron
7, Rue d'Italie - TUNIS

N.B. — Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à d-s prix défiant toute concurrence.

Raymond VALENSI
INGÉNIEUR ARCHITECTE
TUNIS — 22, Rue de Russie — TUNIS
DEPOT DE MACHINES AGRICOLES
41, Ave Al-Djazira, 41

Plus que jamais ACHETEZ DU TERRAIN
Pour y faire bâtir ou comme placement....
L'acquisition la plus sûre....
C'est celle d'un lot de terrain dans le joli site
HAMMAM-PLAGE-LES-PINS
Plage paisible, élégante, comportant tout l'aménagement moderne, située juste au-delà d'Hamman-Lif.
Pour renseignements, visiter ou recevoir plan.
Voir ou écrire :
A. Naccache 6, RUE D'ALGER — TUNIS
Téléph. 10.49

Grande Pharmacie du Marché
10, Rue d'Espagne — TUNIS — Tél. 5.85
Paul JARMON, docteur en Pharmacie, licencié ès-sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse.
Pharmacie d'ordonnances : Produits divers. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'intérieur.
Fournisseur de l'Amicale des postiers français et de l'Amicale des postiers indigènes.

Placement Or
Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.
S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis — Tél. : 10.49.

Compagnie Algérienne
Société Anonyme fondée en 1877
Capital : 105.000.000 de Francs entièrement versés
Réserves : 90.000.000 de Francs
Siège Social : PARIS, 50, rue d'Anjou
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE
Comptes de dépôts à vue et à préavis
Dépôts à échéance
Escompte et Encaissement de tous Effets
Crédits de Campagne
Prêts sur Marchandises
Emission de Bons — Opérations sur Titres
Garde de Titres — Souscriptions
 Paiement de Coupons
Location de compartiments de coffres-forts
Emission de Chèques
et de Lettres de Crédit sur tous Pays
Agences en France et dans toutes les villes et principales localités de l'Algérie et du Maroc et en SYRIE
EN TUNISIE :
KTunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Le Sel, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Sfax, Souk-el-Arba, ouk-el-Khemis, Sousse, Zarzis.
Correspondants dans le monde entier

LE CHAT NOIR
70°

EAU DE COLOGNE
TRIPLE EXTRAIT
L. Simon TUNIS

Grande Distillerie Tunisienne G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix — Vins en gros
SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours.
Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900.
Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

Restaurant du Japon
4-7, Rue Amilear — TUNIS —
Directeur : M. Léonard RIZZO
La direction des cuisines a été confiée à M. LE GAC, ex-chef des cuisines de l'Hôtel d'Argenson, Paris.
Service à la grande carte. — Repas à 10 fr. — Pension 500 fr., demi-pension 300 fr., service non compris.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
Procédés et Brevets A. NOBEL
PELLET César, agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 9, Rue de Bretagne
Dynamite Comme A et N° 1 Détonateurs, Méches de mines, 3 tissus god round — Téléphone 1.39.
Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS
« Vacuum Mobiloil »
Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télégr. : Import-Tunis Tél. : 6.

Compagnie de Navigation Mixte
Cie Touache — Paquebots-Poste Français
Imm. au Trib. de Commerce de Lyon N° B 1624
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis et Tunis-Marseille.
Pour fret et passages, s'adresser aux Bureaux de l'Agence à Tunis, Rue d'Alger
L'Agent principal : Casimir PEDELUPE

Banque Franco-Tunisienne
des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens.
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger — Tunis.

Garage Victorine
Box particulier — Entretien des autos.
12, Rue de Vesoul (à 100^m de l'Av. Jules-Ferry)

Moulins-Concasseurs Bamfords «LE RAPIDE»
MOULINS pour blé, orges, maïs, café, etc...
1.200 références en Tunisie
Essais, devis et renseignements franco sur demande

INDUSTRIA
70 Avenue de Carthage — TUNIS

C^{ie} Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia
Départ de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 h. du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

Office Français Immobilier & Commercial
« ASSURANCES »
(8^e ANNEE)
28 Rue d'Italie — TUNIS — Téléph. 18.96
Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

BANQUE DE TUNISIE
Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs
Siège Social à Tunis - Succursales à Sousse, Sfax et Bizerte
Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Ebba-Ksour, Nabeul, Djerba
Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et à échéances fixes
Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays.
Ordres de Bourse. Dépôts de Titres. Location de coffres-forts
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES
LA NATIONALE
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle.
« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.
S'adresser pour tous renseignements à
MM. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux
4, av. de France - TUNIS — Téléph. 4.79

MATERIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viaillard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands
Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud
ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)
BUREAUX : Rue Es-Sadikia

Chaux Hydraulique et Ciments PAUL POTIN
REPOT : Rue de Turquie (Port)
BUREAUX : 29, Avenue Jules-Ferry — TUNIS
Téléphones 187 Potinville Réseau Hammam-Lif N° 2

DEMANDEZ PARTOUT
le Rhum Chanvet
JULES CURTELIN ET JEAN CASSAR
Représentants-dépositaires
4, Rue de Flandres — TUNIS

Grand Hôtel & G^o Hôtel de France
8, rue Léon Roches
TUNIS
Eau courante Ascenseur
12 appartements avec salle de bain privée
Chauffage central partout
Salle pour noces et banquets
J. EYMON Propriétaire

VÊTEMENTS J. BELL

&
V. DARVAUX
réunis
Téléph. 30.55
7, Rue des Belges
TUNIS
Vêtements Civils et Militaires
Rayon spécial de décorations et insignes

Maisons recommandées
Artificiers — Ancienne maison Paonessa Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur rue de Bretagne - Tunis.
Tunisia-Palace, 1^{er} ordre, au centre de Tunis des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres — Cuisine réputée à prix fixe, à la carte — Ascenseur.
Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoll Mentero et Garcia - Tél. : 24.17 — 1, Rue Al-Djazira, Tunis — Gros, demi-gros, détail.
Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuénod — 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun — Tunis
Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. — M. A. Combray — 5, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).
Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis — Brami Frères et Cie, propriétaires.
Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. GORSSE, BASCONE et MUSCAT